

Les Nouvelles Chroniques Ludonnaises

Volet VI



La situation nationale

Les transformations politiques de la France au début des années 1980

L'arrivée de la gauche au pouvoir, le 10 mai 1981, est marquée, dans un premier temps, par de nombreuses mesures sociales ainsi que par la nationalisation de groupes industriels stratégiques et de la quasi-totalité des secteurs bancaire et financier.

Ce plan de relance sur deux ans creuse les déficits et, sous la menace des investisseurs extérieurs, le gouvernement est contraint de changer radicalement de politique économique et de prendre le « *tournant de la rigueur* ».

Le débat est alors vif. D'un côté, les partisans d'une pause et de l'adoption d'un plan de rigueur souhaitent que le maintien de la France au sein du Système monétaire européen (SME). Celui-ci vise à renforcer la coopération en matière de politique monétaire entre les pays de la

Communauté européenne afin de parvenir à une zone de stabilité monétaire.

À l'inverse, les tenants de la poursuite de la relance, menés par Jean-Pierre Chevènement, défendent une sortie du SME assortie d'un renforcement du contrôle des changes.

Ce sont les partisans du maintien dans le SME qui l'emportent. Sous la présidence de François Mitterrand, Pierre Mauroy forme alors un nouveau gouvernement dont Jean-Pierre Chevènement est exclu, remplacé par Laurent Fabius. Un an plus tard, ce dernier succède à Pierre Mauroy au poste de Premier Ministre. Jacques Delors quitte alors ses fonctions pour prendre la présidence de la Commission européenne, tandis que les ministres communistes se retirent du gouvernement.

Les élections municipales de 1983 constituent un succès notable pour la droite, qui conquiert une trentaine de villes de plus de 10 000 habitants. À Paris, Jacques Chirac remporte les vingt arrondissements de la capitale. À Dreux, le Front national, qui avait fait une percée lors des élections cantonales de 1982, rassemble près de 17 % des voix aux municipales. La liste du FN s'allie alors à celle de la droite. La maire socialiste sortante l'emporte toutefois de justesse, avec seulement huit voix d'avance. L'élection est cependant annulée et, lors du scrutin organisé en septembre, la coalition RPR-FN remporte la ville. Jean-Pierre Stirbois, secrétaire général du FN, devient adjoint au maire. Il s'agit de la première victoire électorale d'importance pour le FN, annonciatrice de succès ultérieurs.

En 1986, la victoire de la droite aux élections législatives ouvre une période de cohabitation. Le recours au mode de scrutin proportionnel permet alors à des élus du FN de faire leur entrée à l'Assemblée nationale.

Un climat social tendu et des violences urbaines

Parallèlement à ces évolutions politiques, le climat social demeure très tendu au début des années 1980. Mécontents de la réforme de leurs études, les étudiants en médecine manifestent, parfois violemment. À Aulnay-sous-Bois, les ouvriers de l'usine Citroën se mettent en grève, provoquant des affrontements entre grévistes et non-grévistes, soutenus par les militants du syndicat « maison ».

À Paris, une manifestation spontanée de policiers, organisée à la suite de la mort de deux d'entre eux, dégénère. Des milliers de policiers défilent en uniforme et armés de leur service, réclamant bruyamment la démission du ministre de la Justice, Robert Badinter. À la suite de ces événements, le directeur général de la police est relevé de ses fonctions et le préfet de police de Paris démissionne.

Dans la ZUP des Minguettes, à Vénissieux (banlieue lyonnaise), des affrontements opposent policiers et jeunes. Toumi Djaida,

animateur de l'association SOS Avenir Minguettes, est grièvement blessé. En réaction, des violences urbaines éclatent, faisant plusieurs victimes, dont un enfant de 9 ans, Toufik Ouanes.

La marche des beurs (1983)

Ces événements conduisent à l'organisation d'une marche pour l'égalité et contre le racisme, à l'initiative du père Christian Delorme et du pasteur Jean Costil. Inspirée des actions non violentes de Martin Luther King et de Gandhi, cette mobilisation, baptisée par les médias « *marche des beurs* », débute à Marseille le 15 octobre 1983. Une trentaine de jeunes traversent la France à pied et atteignent Paris le 3 décembre 1983, où ils sont rejoints par plusieurs milliers de personnes lors d'une manifestation antiraciste d'ampleur inédite.

Le contexte international

La catastrophe nucléaire de Tchernobyl, en URSS (aujourd'hui en Ukraine), survenue en avril 1986, constitue un événement majeur à portée internationale, dont les conséquences sanitaires ont été considérables.

Sur le plan scientifique, en 1983, le professeur français Luc Montagnier, en concurrence avec le chercheur américain Robert Gallo, identifie le virus du SIDA.

Les succès sportifs français

Enfin, le sport constitue un domaine de succès pour la France au cours de cette période. En tennis, Yannick Noah remporte les Internationaux de France à Roland-Garros en 1983. L'équipe de France de football gagne le championnat d'Europe des nations en 1984 et termine troisième de la Coupe du monde au Mexique en 1986, tandis que l'équipe olympique décroche l'or aux Jeux de Los Angeles. Sous la direction de Jacques Fouroux, l'équipe de rugby remporte cinq Tournois des Cinq Nations, dont trois consécutifs, réalise le Grand Chelem en 1987 et est finaliste de la première Coupe du monde la même année.

1983

Les élections municipales animent la vie politique de Ludon-Médoc

À Ludon, le premier conseil municipal de l'année 1983 est aussi le dernier du mandat. Il se tient le 25 février et aborde plusieurs points importants : le vote des quatre taxes, l'aménagement des voies et espaces verts du lotissement Falot Est, ainsi que le règlement intérieur du cimetière.

Toutes les délibérations sont adoptées à l'unanimité, y compris par les conseillers communistes, qui demandent toutefois des suspensions avant chaque vote afin de consulter les militants présents dans le public.

En fin de séance, le maire remercie chaleureusement ses collègues et le personnel municipal pour le travail accompli au cours des six dernières années. Guy Guinard, premier adjoint, salue à son tour Joseph Forter pour son dévouement et la rigueur de sa gestion.

Le Parti communiste se lance dans la campagne

La campagne municipale peut officiellement commencer, même si, en réalité, elle a déjà démarré dès la fin de la trêve des confiseurs. Dès le 7 janvier, la section locale du Parti communiste (PC) adresse un courrier à la secrétaire de la section locale du Parti socialiste (PS). Malgré plusieurs rencontres entre militants des deux partis, aucun accord n'a été trouvé : le PC réclame sept candidats sur la liste commune, tandis que le PS n'en propose que trois, plus éventuellement un poste d'adjoint.

Face à cette impasse, le PC décide d'en appeler au verdict populaire et annonce qu'il présentera une liste de sept candidats. Pour lancer sa campagne, le PC distribue alors un tract invitant la population à un super loto au foyer rural, le 23 janvier 1983. Le texte rappelle la politique menée par la droite de 1958 à 1981 et les réformes du gouvernement de gauche depuis le 10 mai 1981, tout en appelant à aller plus loin, au niveau national comme local. Il se termine par un avertissement à ceux qui voudraient minimiser l'influence des communistes à Ludon et par un appel à l'union des forces de progrès dans la commune.

Le 10 février 1983, la cellule Marcel Cachin (nom officiel des communistes ludonnais) publie un nouveau tract signé par les responsables de la liste. Une fois encore, ils dénoncent la politique de la droite et son désir de revanche. Ils affirment vouloir l'union, mais constatent que le PS refuse de leur accorder les places qu'ils jugent légitimes. S'appuyant sur les accords nationaux, qui leur garantissent sept candidats sur dix-neuf, ils acceptent, dans un esprit de compromis, de réduire leur demande à six places. En revanche, ils refusent que le poste d'adjoint dont ils disposaient soit soumis à l'évaluation du PS.

Malgré ce compromis, les communistes réaffirment qu'ils présenteront bien leur liste initiale de sept noms. Un tract intitulé « *TOUTE LA VÉRITÉ* » accuse le PS de bloquer toute négociation et expose clairement les ambitions communistes.

En conclusion, le PC affirme que battre la droite reste son objectif, et que l'union de la gauche, nécessaire pour y parvenir, repose entièrement sur la volonté du PS.

Le Parti socialiste en situation de force

Pour le PS et sa tête de liste, le maire sortant, la situation est claire. Les socialistes dressent le bilan du mandat, au cours duquel les conseillers communistes se sont, selon eux, comportés davantage comme des opposants que comme des partenaires. L'adjoint communiste est particulièrement mis en cause. Pour les socialistes, il est impensable de vivre un second mandat dans les mêmes conditions.

Pour cela, le PS se réfère à la dernière phrase de l'accord départemental entre les partis de gauche, qui stipule que la répartition des sièges doit tenir compte de la situation locale. Les socialistes ludonnais estiment que leur position leur permet de proposer seulement trois sièges, plus éventuellement un poste d'adjoint au PC.

N'ayant pas trouvé de terrain d'entente, PS et PC se présenteront avec des listes distinctes : sept noms pour les communistes, dix-neuf pour les socialistes. Pour le PC, la stratégie consiste à passer au second tour, afin d'imposer la fusion des deux listes de gauche.

À cette époque, le scrutin pour les communes de moins de 3 500 habitants est majoritaire, plurinominal, à deux tours. À Ludon, les listes peuvent comporter jusqu'à dix-neuf noms. Les électeurs ont la possibilité de rayer des candidats, de les remplacer par d'autres figurant sur une autre liste, ou même par des personnes non candidates. Comme chaque suffrage est compté individuellement, le dépouillement est particulièrement long et fastidieux. À titre d'exemple, celui des municipales de 1983 a commencé à 18h et ne s'est achevé qu'à 1h du matin.

Des tensions au sein du PS

Pour le maire sortant, les difficultés ne se limitent pas aux relations avec le Parti communiste. Lors de la constitution de sa liste, il doit également faire face à l'opposition de la secrétaire de section socialiste.

La situation est suffisamment tendue pour que Joseph Forter adresse un courrier à la direction du parti. Il y expose, d'une part, les raisons de

l'échec de l'union avec le PC et, d'autre part, les obstacles rencontrés pour constituer sa propre liste.

Il y précise que, « suite à une proposition non conforme à l'esprit socialiste de la secrétaire de section, et devant son obstination », il a été contraint de faire entériner la liste par les membres de la section, contre l'avis de la responsable locale.

La droite veut sa revanche

La droite locale refuse d'être absente de ce rendez-vous démocratique. Sa tête de liste est Agnès Du Vivier, épouse du propriétaire du château Malleret.

Cette candidature a pour effet de rapprocher, dans la critique, les deux listes de gauche, qui ne se privent pas de l'attaquer. Le fait d'avoir face à elles une candidate à particule, épouse d'un comte, leur permet de jouer la carte des « gueux contre le château ». La famille Du Vivier, attachée à une forte tradition équestre et propriétaire de l'un des plus brillants équipages de chasse à courre, offre ainsi un terrain symbolique propice à cette stratégie.

Autant d'éléments qui permettent aux listes de gauche de faire vibrer la fibre populaire, en ravivant l'image de la lutte des manants contre l'aristocratie.

De son côté, la liste de droite, disposant de peu d'angles d'attaque sur la gestion municipale, concentre ses critiques sur la politique nationale. Elle regroupe, de manière volontairement ironique et dans un vocabulaire alors courant à droite, les deux listes de gauche sous l'étiquette de « socialo-communistes ».

Les candidats ne s'épargnent pas

Quelques exemples des tracts échangés par les différentes listes donnent une idée du climat de la campagne électorale.

Ainsi, si la section locale du Parti socialiste se « réjouit, au nom de la démocratie, de la présence d'une liste d'opposition », c'est pour mieux dénoncer ensuite « le mépris de celle-ci à l'égard

des Ludonnais ». Les socialistes rappellent le bilan jugé néfaste de la droite lorsqu'elle était au pouvoir et opposent à celui-ci les réformes menées par la gauche depuis le 10 mai 1981, qu'ils estiment favorables aux classes les plus défavorisées. Dans un autre tract, ils s'interrogent ironiquement sur le souhait de la liste adverse « *de vouloir revenir à une époque où la noblesse régnait en maître* ».

Un tract de la liste de la majorité présidentielle s'attaque directement à la tête de liste de droite « *qui fait fi des arrêtés municipaux* » et « *fait pratiquer, par ses valets, l'affichage sauvage* ».

Enfin, dans le tract annonçant leur réunion publique, les socialistes dénoncent « *la droite locale la plus réactionnaire, qui refuse le débat public* ». La liste conduite par le maire sortant reproche en effet à la droite de refuser toute confrontation avec les autres candidats, se contentant de réunions organisées sur invitation.

Les communistes, quant à eux, consacrent une large part de leur campagne à attaquer la liste du maire sortant. Le ton monte progressivement pour atteindre son paroxysme quelques jours avant le scrutin, avec la diffusion d'un tract d'une rare virulence. Ils accusent les socialistes d'opportunisme et se présentent comme les seuls véritables défenseurs des travailleurs. Par ailleurs, ils interpellent la liste de droite en l'invitant à un débat public autour des thèmes développés dans l'un de leurs tracts, intitulé « *ATTENTION* », dans lequel la droite locale s'en prend frontalement au gouvernement de gauche.

La réponse de la droite ne se fait pas attendre : les candidats de la liste d'union pour les libertés jugent inutile tout débat avec les communistes. Ils en profitent pour dénoncer les pratiques des élus communistes en général, accusés de servir davantage leur parti que les populations auxquelles le suffrage universel leur a confié des responsabilités.

Le triomphe de Joseph Forter

Le 6 mars 1983, le premier tour de l'élection municipale suffit à élire les dix-neuf conseillers municipaux ludonnais. Le scrutin se solde par une victoire sans appel, et surtout personnelle, pour Joseph Forter.

Ce dernier réussit son pari : ayant refusé toute alliance avec les communistes, il les relègue très loin de leurs ambitions. Avec seulement 12 à 14 % des suffrages, ceux-ci sont incapables de peser sur un hypothétique second tour. Cette défaite marque leur disparition durable du paysage politique ludonnais.

Il n'y a, par ailleurs, aucune opposition au sein du conseil municipal puisque la liste de droite sort fortement affaiblie du scrutin, avec moins de 30 % des voix. Elle sera même dans l'incapacité de présenter une liste lors des élections municipales suivantes, en 1989.

Enfin, la forte mobilisation des Ludonnais (84 % de suffrages exprimés) confère à Joseph Forter une légitimité personnelle incontestable. Il recueille en effet près de 52 % des inscrits et plus de 61 % des suffrages exprimés, soit le meilleur score obtenu par l'ensemble des candidats.

Liste Maire sortant (19 élus)	Voix	%
Forter	774	61.48%
Guinard	755	59.97%
Dedieu	759	60.28%
Parenteau	757	60.12%
Lacroix	748	59.41%
Sureau	743	59.01%
Hébrard	735	58.38%
Roquecave	735	58.38%
Saigne	733	58.23%
Chioze	723	57.42%
Vissac	724	57.50%
Claverie	719	57.10%
Mau	717	56.95%
Garnier	714	56.71%
Goya	704	55.92%
Colas	704	55.92%
Garandeau	701	55.68%
Peisino	685	54.40%
Claverie AM	673	53.45%

Résultats des autres listes

Liste de droite (0 élu)	Voix	%
Du Vivier	377	29.94%
Pineau	386	30.65%
Raoult	385	30.57%
Pace	381	30.26%
Pull	376	29.86%
Lambert	470	37.33%
De Laubier	364	28.91%
Cuny	360	28.59%
Dagnaud	359	28.51%
Dayres	357	28.35%
Dubernat	357	28.35%
Aubert	357	28.35%
Philippe	356	28.27%
Jandin	355	28.19%
Marcel	354	28.11%
Méchain	350	27.79%
Celu	347	27.56%
Vierge	341	27.08%
Zaldivar	334	26.53%
Liste PC (0 élu)		
Cerez	186	14.77%
Mano	173	13.74%
Gianelli	170	13.50%
Ducourneau	157	12.47%
Thiebaut	156	12.39%
Thuillier	155	12.31%
Van Bentenen	154	12.23%
Divers non candidats (0 élu)		
Ramos	9	
Barbe	3	
Perea J	3	
Perea D	3	
Fourthon	3	

Un nouveau mandat avec un conseil homogène

Le nouveau conseil municipal est installé le 11 mars 1983. Le maire est entouré de quatre adjoints : MM. Guinard, Hébrard, Dedieu et Saigne.

On note un premier pas vers la parité : quatre femmes entrent au conseil municipal, contre une seule lors du mandat précédent. Il faudra toutefois attendre le mandat suivant pour qu'une femme accède au poste d'adjointe, et les élections postérieures à la loi du 6 juin 2000 seront nécessaires pour atteindre une parité réelle.

Les commissions municipales sont mises en place lors du conseil du 22 mars 1983. Innovation importante : elles sont ouvertes à la population, ce qui peut compenser, en partie, l'absence d'opposition au sein du conseil. L'équipe, désormais installée, se met au travail sur de nombreux projets.

Les grands dossiers du mandat

L'étang de Paloumey

Le site, exploité par la société des Chantiers Modernes pour sa grave, arrive au terme de son activité. La société propose alors de céder à la mairie l'ensemble composé de l'étang et des terrains boisés voisins, d'une superficie totale de 16 hectares, pour le prix symbolique d'un franc. L'arrêté de cessation d'activité est constaté lors du conseil municipal du 23 mars 1987, et la rétrocession officialisée le 31 mai 1988.

Au fil des années, plusieurs projets d'exploitation du site sont envisagés, sans aboutir : camping, centre de loisirs ou activités de loisirs diverses. Le seul projet concret sera celui de la société de pêche des industries électriques et gazières, qui prend en charge la partie aquatique du site (CM du 8 janvier 1988).

Très fréquenté, surtout en été, l'étang séduit par la beauté de ses eaux vert émeraude. Malgré les interdictions, la baignade, les barbecues et les rodéos motorisés y sont courants. Face à ces usages parfois dangereux, la municipalité met en place des aménagements pour que chacun puisse profiter de ce site naturel en toute sécurité.

Une radio libre à Ludon

Elle s'appelle RADIO 13 et émet depuis le bar *Le Taitu*, situé à proximité de la gare. Les conseillers municipaux se montrent très favorables à cette initiative, tout en regrettant qu'elle soit installée dans un débit de boissons (conseil municipal du 22 mars 1983). Le responsable de la radio demande alors que cette mention soit supprimée de la lettre du maire, mais le conseil, lors de sa séance du 27 juin 1983, décide de maintenir les termes.

Avant 1981, la diffusion radiophonique et télévisuelle était un monopole d'État, à peine contourné par les radios « périphériques » (Europe 1, RTL, RMC et Sud Radio) dont les émetteurs étaient situés à l'étranger. Dans les années 1970, un mouvement de contestation de ce monopole voit naître les radios pirates, qui deviendront « libres » après la loi votée par la majorité PS-PC. Le président Mitterrand lui-même avait été inculpé pour infraction au monopole, en tant que premier secrétaire du PS, dont la fédération parisienne avait créé Radio Riposte.

Les écoles s'agrandissent

Lors du conseil municipal du 6 septembre 1984, les élus décident d'aménager l'école maternelle et de construire une salle polyvalente de 193 m², pour un coût total de 2 000 000 francs, dont 1 150 000 francs de subvention. Ces investissements permettent l'ouverture d'une quatrième classe à la maternelle (CM du 26 septembre 1985).

À l'école élémentaire, deux nouvelles classes sont aménagées dans l'ancienne mairie (CM du 31 mai 1988). Depuis 1847, la mairie partageait ses locaux avec l'école ; elle déménage alors

dans l'immeuble *La Providence*, situé de l'autre côté de la rue. Cet immeuble, appartenant à une SCI également propriétaire du château Bacalan, est acquis par la commune pour 850 000 francs (soit 221 460 euros), après l'accord du conseil municipal du 5 octobre 1987.

Un secteur associatif en plein essor

Les subventions accordées aux associations témoignent du dynamisme sportif et culturel de la commune. Certaines associations créées à cette époque sont toujours actives, tandis que d'autres, comme le Chamois ludonnais, qui reçoit sa première subvention en 1983, ont disparu.

Lors du conseil municipal du 27 juin 1983, le responsable des bâtiments indique que le coût de construction de la salle de sport s'élève à 1 840 327 francs TTC. Deux informations sont également communiquées lors du conseil du 29 février 1984 : un projet de jumelage avec une ville espagnole - qui ne verra pas le jour - et l'implantation d'un club d'aéromodélisme sur la commune.

Le conseil soutient les initiatives des bénévoles : le club de football reçoit les matériaux nécessaires à la construction d'un club-house (CM du 14 décembre 1984), et une convention est signée avec l'association de la bibliothèque ludonnaise pour le développement culturel (CM du 17 décembre 1985).

Travaux d'Utilité Collective

Dans le domaine de l'emploi local, le conseil du 14 février 1985 autorise le recrutement de huit jeunes dans le cadre des Travaux d'Utilité Collective (TUC). Ce dispositif, instauré en France en 1984 dans un contexte de fort chômage, visait à proposer aux jeunes sans emploi un contrat aidé favorisant une première insertion dans le monde du travail. Ces emplois, à mi-temps, ne devaient pas se substituer aux missions des agents titulaires.

La fin du mandat et les élections 1989

À la fin de ce mandat, lors de la publication de La Feuille de Vigne, que recevront les Ludonnais en début d'année 1989, Joseph Forter peut s'enorgueillir d'avoir beaucoup réalisé, tout en maintenant des taux d'imposition extrêmement compétitifs. En six ans, la population est passée de 2 350 à 2 755 habitants.

Les élections municipales de 1989, sans liste concurrente, seront une simple formalité pour le maire sortant et son équipe.



À suivre...